



Chers Couviras,

La situation sanitaire s'étant nettement améliorée depuis quelques mois, nous pouvons enfin reprendre un rythme de vie quasi normal, nous attendons tous ce moment avec impatience...

Les sorties en tout genre, rencontres, manifestations, etc... sont enfin possibles avec toutefois l'obligation du pass sanitaire et le port du masque dans les lieux publics.

Nous souhaitons, avec cette lettre d'information, vous tenir informés de plusieurs dossiers ou sujets qui font l'actualité de notre commune.

Comme vous pourrez le constater, certains dossiers sont aboutis alors que d'autres sont en phase de démarrage et nécessiteront encore beaucoup de travail et d'échanges.

Le patrimoine communal est un élément essentiel de notre identité, de notre histoire collective, nous avons le devoir de le préserver. Les travaux de réfection du Monument aux Morts réalisés dernièrement s'inscrivent dans cette démarche. A la veille du 11 novembre, nous avons une pensée émue pour tous ceux qui sont tombés pour garantir notre liberté.

Dans l'attente de vous retrouver.

Très cordialement,

Le Maire, Éric LIEGEON

Monument aux Morts

Après la grande guerre de 14-18, chaque commune de France a édifié un Monument aux Morts en mémoire des enfants du Pays, morts au champs d'honneur.

Le Monument de Courvières, achevé en 1923, s'est beaucoup dégradé au fil des années, il a fait l'objet de travaux importants de réfection en 2021.

La Marbrerie GAUTHIER de Mièges a réalisé cette rénovation pour un montant de 20 900 €, la commune a pu bénéficier de subventions à hauteur de 45%.

L'inauguration de ces travaux aura lieu à l'occasion de l'habituelle cérémonie du 11 novembre à 15 heures.

Nous accueillerons pour la circonstance M. le Préfet, M. le Sous-Préfet, Mme Genevard, Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale, Mrs Longeot et Groperrin, Sénateurs, ...

Toute la population est cordialement invitée à participer à cette cérémonie !

Lotissement communal

La réalisation du chemin piétonnier reliant la rue des Essarts avec la nouvelle rue des Frênes a clôturé les travaux du lotissement.

À ce jour, 8 parcelles à bâtir sont réservées, 3 permis de construire ont été déposés dont 1 vient d'être accepté.

CHAUFFERIE

L'École et la Mairie sont actuellement équipées de deux chaudières fuel qui ont plus de 20 ans d'âge et sont, par conséquent, exposées à des pannes fréquentes.

Elles sont aussi grandes consommatrices d'énergie fossile qui connaît d'importantes hausses de prix.

La transition écologique portée par l'État, encourage et accompagne fortement les réalisations

plus vertueuses en matière environnementale.

Tous ces éléments ont amené le Conseil municipal à engager une étude de faisabilité pour la réalisation d'une chaufferie bois qui desservirait les 2 bâtiments.

Le syndicat mixte d'énergie du Doubs (SYDED) et le cabinet EEPOS assistent la commune pour ce projet.

SENTIER KARSTIQUE

Dans la continuité des liaisons douces qui relient en vélo les communes de la CFD, un projet de sentier karstique est en cours sur les 3 communes de Frasné, Courvières et Boujailles.

Des étapes de découverte avec panneaux d'interprétation et applications numériques pourront ainsi être visitées à pied ou en vélo dans les 3 communes.

Le circuit de Courvières débiterait au Moulin à vent, se dirigerait vers la sortie du village côté Boujailles par la rue de Salins, pour ensuite emprunter le chemin du "Cesset" afin d'y découvrir les lapiaz et rejoindrait la Chapelle de Notre Dame des sept douleurs. Les aménagements ainsi que la signalétique seront pris en charge par la CFD.

CARTE AVANTAGE JEUNE



Depuis plusieurs années, la carte avantage jeune est offerte par la commune aux jeunes

âgés de 6 à 25 ans et résidents au village.

Ce dispositif qui donne accès à la culture, au sport, aux loisirs... connaît un vrai succès, 27 cartes ont été délivrées cette année à la médiathèque de la CFD.

ANIMATRICE JEUNESSE

Dans le cadre d'une convention avec la Caisse d'allocation familiale (CAF), une animatrice jeunesse a été recrutée par la CFD au 1^{er} septembre 2021. Emma CHAMORET aura pour mission prin-

cipale d'animer des actions auprès des jeunes de 12 à 17 ans sur l'ensemble du territoire de la CFD.

Un premier échange a déjà eu lieu dans notre commune et a rencontré une réelle adhésion

AMÉNAGEMENT POUR LA TRAVERSÉE DU VILLAGE

La réflexion d'aménagement de certains lieux et rues du village est engagée depuis début septembre. Pour mener à bien ce projet, la commune est accompagnée par un cabinet d'étude spécialisé qui, après avoir réalisé un diagnostic, proposera des solutions techniques. Un comptage des véhicules et des relevés de vitesse ont été effectués sur la RD9 aux entrées du village ainsi que sur la rue des Essarts et de Cuvier, ceci afin de bénéfici-

er d'éléments factuels.

Cet aménagement a pour objectif de sécuriser la traversée du village en faisant diminuer la vitesse, d'améliorer et encourager les usages de déplacement quotidien à pied ou en vélo, de développer la qualité d'espace public, etc...

Ce projet à fort enjeu pour notre village sera présenté aux habitants à l'occasion d'une réunion publique.